

n'est pas à propos de modifier fréquemment le tarif et qu'il est parfois préférable de souffrir quelque léger inconvénient que de constamment modifier. Nous n'avons donc aucun changement à proposer, excepté pour les items se rapportant aux sucres qui n'affectent nullement les droits ni le revenu.

Conclusion.

Au cours de la longue période des treize dernières années, j'ai eu le plaisir, chaque année, de présenter au parlement du Canada l'état financier du pays que nous appelons communément le budget. Chaque fois, j'ai pu faire à la Chambre l'historique de l'expansion du commerce, de l'augmentation du revenu et de la population, de la prospérité des affaires, de tout ce qui a contribué au progrès du pays. Les conditions ont été moins favorables au cours de la dernière année.

La gêne du marché monétaire commencée à l'automne de 1907 et qui fut presque universelle, affecta sérieusement le commerce de tous les pays. Nos voisins du Sud en souffrirent peut-être plus que tout autre pays. Une panique y paralysa l'industrie et le commerce. Nous ne pouvions nous attendre, dans ces conditions, que le Canada échappât complètement à la crise. Nous avouons que nous avons quelque peu souffert de cette crise financière. Néanmoins, si nous regardons en arrière, nous avons raison de nous glorifier du fait que le Canada a pu si bien franchir cette crise. Quelqu'en soit la cause—et je ne veux pas m'arrêter à la chercher—nous pouvons nous féliciter de ce que, dans ce temps d'épreuve, le Canada, son commerce, ses institutions, tout ce qui est canadien a bravé la tempête, bien qu'ici et là la gêne du marché monétaire se soit fait sentir.

Je crois, monsieur l'Orateur, que s'annonce une aurore nouvelle. Nous voyons déjà des présages de conditions meilleures, et le Canada avec sa population énergique et grandissante, ses immenses ressources, les progrès constants des provinces de

l'Ouest, peut compter sur un brillant avenir.

Je lisais l'autre jour, dans les journaux, que les Etats-Unis seuls nous enverraient cette année 70,000 immigrants, dont l'apport, d'après l'estimation d'un observateur, serait d'au moins \$1,000 chacun, outre leurs propriétés dans le pays. Quand nous songeons à ces 70,000 nouveaux colons qui ajoutent \$70,000,000 à la richesse du pays; quand nous songeons à nos immenses ressources naturelles; quand nous songeons au grand avenir de l'Ouest canadien et voyons partout des signes d'énergie si évidents, nous devons avoir confiance, monsieur l'Orateur, que l'activité renaitra et que nous verrons se continuer ce progrès et cette prospérité dont le Canada jouit depuis de longues années. Nos progrès peuvent être moins rapides qu'auparavant, l'essor nouveau moins impétueux que dans un temps de prospérité fébrile,—et nous ne voudrions pas qu'il en fût autrement—mais nous sentons que notre commerce est dans de bonnes et saines conditions et tout indique que ces conditions deviendront graduellement meilleures. Le marché monétaire s'est rétabli et la rareté de l'argent n'est plus un obstacle aux progrès du pays. Les banques qui, pendant un certain temps, avaient dû diminuer leurs crédits, sont maintenant prêtes à aider toute industrie légitime. Le dernier état des banques démontre qu'elles versent plus d'argent dans les diverses avenues du commerce, ce qui est signe de plus grande activité. Avec de telles perspectives nous pouvons donc dire avec assurance et avec reconnaissance pour le passé, que nous avons toute confiance dans l'avenir prospère du Canada.

Résolutions modifiant le tarif.

Permettez-moi de déposer sur la table les résolutions qui seront présentées en comité conformément aux changements apportés aux droits sur les sucres. Voici quelles sont ces résolutions: